Quarante-sixième année. — N° 127. (EDITION DU MATIN) L'ADMINISTRATEUR DE L'ÉCOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS MARDI 7 MAI 1901.

Journal de Roubaix

TARIF D'ABONNEMENTS.—Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un an, 18 fr. (Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feydeau

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Carnot, 5
Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES : A Roubaix, aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71. — A Tourcoing, aux bureaux du journal, rue Carnot, 5, et à la librairie Wattenaw, rue Saint-Jacques, 39. — A Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8. — A Bruxelles, à l'Office de Publicité, 62, rue de la Madeleine. — A Mouscron, chez M. Henri Lancoux, rue de la Station. — En vente à Paris : aux Bibliothèques de la gare de l'Est, de la gare du Nord et de la gare St-Lazare.

CENT CINQ JOURS !

La grève de Montceau a duré cent cinq jours.

Cent cinq jours de privations : le bas de laine vidé, la huche sans pain, la ménagère et les enfants pâlis, efflanqués, les hommes humiliés, mendiants... pourquoi tout ce mal, pour qui tous ces sacrifices ?

A Paris, quelques députés, quelques journalistes ont décidé, un jour, qu'il fallait créer une agitation à Montceau-les-Mines, pour l'intérêt de la cause socialiste. Les courages faiblissaient, la pensée révolutionnaire mollissait dans ce milieu soigneusement cultivé depuis plusieurs années.

Le conflit était mince. Avec un peu de bonne volonté, l'accord ne pouvait manquer de s'établir très vite entre les patrons et les ouvriers, divisés sur des questions de peu d'importance. Quel danger !

Les directeurs du parti socialiste décidèrent aussitôt d'envoyer à Montceau-les-Mines un représentant qui entretiendrait l'excitation et la colère parmi les mineurs. On a vu, pendant trois mois une sorte de missionnaire prêcheur, prenant tous les jours la parole, organisant des meetings, des processions, des vêpres révolutionnaires, soufflant, avec un art incomparable, la haine et la passion.

Il faut décidément que ces gens-là aiment bien peu leur clientèle pour la pousser a de tels sacrifices, sans recours, sans compensation, pour le profit d'une cause sans lendemain.

En vérité, il n'y a pas même un parti véritablement intéressé dans ces conflits, mais seulement quelques personnalités politiques. C'est pour elles que les ouvriers ont souffert, que les femmes et les enfants ont pâti. Ils ont été l'enjeu d'une partie follement risquée.

La partie est perdue.

Vous croyez que les joueurs vont se dévouer encore, s'associer à la peine des sacrifiés. Point du tout. Ils ne pensent qu'à une chose: ils ne pensent qu'à l'intérêt du gouvernement qu'ils servent.

Cette fois la question était bien posée, en effet, entre les mineurs et le gouvernemnt ; ils n'ont pas hésité. Ils ont lâché les mineurs, et ils ont manœuvré pour le salut quand même du gouvernement.

Après l'épreuve de Marseille, qui avait déjà dessillé les yeux d'un grand nombre d'ouvriers, la leçon de Monteau sera bonne sans doute.

L. L.

Informations

L'ACCES DES QUAIS DE GARE

Sur les instructions du ministre des travaux publics, une expérience se poursuivait depuis plus de deux mois à la gare Saint-Lazare. Il s'agissait de donner aux voyageurs et aux personnes munies d'un ticket de circulation le libre accès des quais de la gare.

Cet essai prolongé a démontré que cette facilité ne présentait aucun inconvénient ; peut-être seulement les jours où l'affluence des voyageurs est particulièrement considérable, conviendrait-il de restreindre très exceptionnellement et momentanément le droit de libre accès.

Le ministre pense donc pouvoir rendre définitive une mesure qui dispensera désormais le public de séjourner dans les salles d'attente.

LE NOUVEAU FUSIL

Le correspondant de l'« Echo de Paris » à Toulon assure que le fusil Lamaochia, dont la presse s'occupe actuellement, sera une arme admirable. Tout le mécanisme du magasin est dans la crosse.

Les dix-neuf cartouches peuvent être tirées en quelques secondes. L'inventeur n'est point Italien. Il est né à Toulon, d'un père naturalisé .

CONGRES DES JEUNESSES ANTISEMITE ET NATIONALISTE

Paris, 5 mai. — Le Congrès des jeunesses antisémite et nationaliste de France et d'Algérie s'est ouvert hier soir, à la salle Hamel, avenue Wagram.

M. Dubuc, conseiller municipal, présidait. Plus de cent cinquante groupes y étaient représentés dont les groupes de Lyon, représentés par M. Maigrt, de Marseille ; par M. Ravout, de Toulouse ; par M. Lagarde, de Lille, etc.

UNE AFFAIRE COLOSSALE MANQUEE

Marseille, 5 mai. — Le gouvernement impérial russe a mis dernièrement en adjudication la construction d'un grand canal de navigation destiné à relier la mer Noire à la mer Caspienne et cette dernière au bassin méditerranéen. Ce canal doit compléter le réseau de voies de pénétration dans la Russie méridionale. Deux sociétés marseillaises et deux parisiennes avaient soumissionné et avaient toute la sympathie de l'administration russe ; malheureusement des soumissionnaires anglais ont fait des conditions si avantageuses qu'ils ont obtenu l'adjudication. La dépense totale sera de trois cents millions de roubles, huit cents millions de francs. La longueur du canal est de cinq cent cinquante verstes, soit environ 600 kilomètres.

AU MAROC. — DEMANDE D'EXPLICATIONS

L'« Eclair », dont nous reproduisons les renseignements que sous réserves, dit que le croiseur « d'Assas » est allé à Tanger, sur la demande de M. Jonnart, pour appuyer la demande d'explications formulée par l'ambassadeur de France au sultan du Maroc, au sujet d'une lettre dans laquelle celui ci promettait son assistance secrète mais efficace aux chefs des tribus de l'Extrême-Sud algérien qui lui avaient demandé aide et protection après les opérations des généraux Rissbourg et Servières.

Au ministère des affaires étrangères il a été déclaré à un rédacteur de l'« Agence nationale » que cette information était absolument inexacte.

ATTENTAT CONTRE M. SILVELA

Madrid, 5 mai. — Une dépêche de Taragone dit qu'au moment où le train conduisant M. Silvela, allait passer sous le pont Morell, d'énormes pierres ont été lancées et ont brisé la voiture. M. Silvela n'a pas été atteint.

CHOSES ET AUTRES

Au tribunal de simple police. Un individu comparaît pour délit d'ivresse.

— Quelle est votre profession ? lui demande le président.

— Employé au télégraphe.

Le président, finement.

— Ce n'est pas une raison pour abuser du... petit bleu !

—×—

Nos enfants.

— Dix sous par jour, combien cela fait-il à la fin de la semaine ?

— Cela fait trois francs cinquante, grand-père.

— Très bien répondu, fillette. Pour ta récompense, voici les trois francs cinquante.

— Oh ! comme je regrette de n'avoir pas dit que cela faisait cinq francs !

FERMETURE DE CHAPELLES

Ou télégraphie de Laval à plusieurs journaux :

Laval, 4 mai. — A la suite de démêlés entre Mgr Geay, évêque de Laval, et le P. Hamelin, de la congrégation des Pères de Saint-Edme, l'autorité diocésaine décida que les deux chapelles dépendant du collège de l'Immaculée-Conception ne seraient plus ouvertes au public.

Les Pères de Saint-Edme ayant, malgré cette interdiction, réouvert les deux chapelles, l'ordre de fermeture, par mesure administrative, a été donné par le ministre des cultes.

Cette opération a été accomplie ce matin : les scellés ont été apposés.

Aucun incident ne s'est produit.

La « Libre Parole », l'« Autorité », d'autres feuilles encore disent que cette mesure a été prise sur la demande de Mgr l'évêque de Laval.

Mgr Geay voudra sans doute protester et contre l'accusation et contre la mesure, dit l'« Univers ».

UNE VIEILLE AFFAIRE

L'abbé Bruneau serait innocent ?

Nous avons dit que les journaux de Laval viennent de publier une nouvelle qui cause dans toute la région une vive émotion : la vieille servante de l'abbé Fricot, curé d'Entrammes, assassiné en 1894, aurait déclaré avant de mourir que l'abbé Bruneau, condamné à mort et exécuté comme auteur de ce crime, serait innocent. Elle aurait commis l'assassinat, aidée par un complice. Elle se serait confessée ensuite à l'abbé Bruneau, pour s'assurer du silence de ce dernier.

Ainsi, d'après cette version, l'abbé Bruneau serait victime d'une erreur judiciaire.

Avant de mourir, l'abbé Bruneau remit une lettre à M. Dériberé-Desgardes, alors procureur de la République à Laval et qui avait en cette qualité occupé le siège du ministère public pendant le procès du vicaire d'Entrammes.

M. Dériberé-Desgardes est depuis devenu député de la Mayenne.

L'ancien procureur paraît n'attacher qu'une importance médiocre à la nouvelle qui vient d''être répandue.

— Je puis d'autant mieux vous parler de cette affaire, a-t-il déclaré, que comme procureur de la République j'ai été amené à soutenir l'accusation dans ce procès.

A mes yeux, la culpabilité de l'abbé Bruneau n'a jamais fait aucune doute, pas plus en 1894 qu'aujourd'hui. Il est vrai que, pendant toute la durée du procès, Bruneau n'a cessé d'affirmer son innocence, mais ses protestations n'eurent aullement le pouvoir d'émouvoir le jury, car toutes les circonstances l'accusaient.

Quant aux révélations de la servante, M. Dériberé-desgardes ne peut se prononcer sur leur valeur, ne connaissant pas encore, a-t-il déclaré, ce que valent ses dires.

M. Dériberé-Desgardes reconnaît qu'en effet l'abbé Bruneau, au moment de mourir, lui remit une lettre portant la suscription suivante : « A Monsieur le Procureur de la République, pour être publiée si bon lui semble. »

Dans cette lettre, qui a été transmise au garde des sceaux, l'abbé Bruneau reconnaissait tous les faits d'immoralité qui lui avaient été reprochés, mais niait les assassinats, les incendies et les meurtres.

De la confession qui lui aurait été faite par la servante, il ne disait pas un mot.

M. Dériberé-Desgardes est parti dimanche matin à la première heure pour Laval, afin de s'éclairer au sujet du fait nouveau qui vient d'être révélé.

LE COUP DE THÉATRE
de Montceau

LA FIN DE LA GRÈVE VOTÉE

Monteau-les-Mines, 5 mai. — Dans les deux premières réunions privées qu'ils viennent de tenir, les grévistes ont ratifié la décision du Syndicat — en d'autres termes, ils ont voté la cessation de la grève et décidé de reprendre le travail dès demain.

Nous avons indiqué les conditions dans lesquelles s'effectuera cette reprise. La Compagnie a fait toute diligence. Dès hier soir, elle a fait descendre les chevaux dans les puits et toutes les mesures sont prises pour que demain 500 ouvriers nouveaux puissent être employés. Le lendemain, leur nombre pourra être porté à 1,500 et, enfin, dans les huit ou dix jours qui suivront, la totalité des ouvriers aura très vraisemblablement repris le travail.

La décision que viennent de prendre les grévistes n'a pas été sans soulever quelques difficultés.

Les membres du Syndicat, Boureri, Chalot, Meulien et autres ont eu à vaincre une assez vive opposition.

Un certain nombre de grévistes témoignent, d'ailleurs, d'un grand mécontentement de la reprise du travail qu'ils qualifient eux-mêmes de défaite ; mais, persuadés que la grève générale n'aurait pas été déclarée par la Fédération qu'ils accusent de trahison, ils conviennent qu'ils n'avaient pas d'autre parti à prendre.

Deux délégués montcelliens, les citoyens Bonnin et Merset, sont partis hier soir pour Saint-Etienne, afin de déposer à la Fédération un vote de blâme énergique contre MM. Basly, Lamendin et Cotte, et aussi pour lui demander des subaides.

Montceau-les-Mines, 5 mai. — Voici l'ordre du jour suivant qui a été soumis à l'approbation des grévistes dans les deux réunions tenues ce matin et voté à l'unanimité moins une voix :

Les ouvriers mineurs et similaires, en grève depuis 107 jours, après avoir entendu les membres administrateurs rendre compte de l'entrevue qu'ils ont eue avec le directeur de la mine, après avoir discuté et envisagé froidement la situation ; considérant que toute résistance plus longue pourrait diminuer l'organisation syndicale, que tous les moyens de lutte sont épuisés, et devant le refus formel de la Compagnie de reprendre les ouvriers congédiés, les ouvriers mineurs et similaires déclarent qu'ils reprendront le travail à partir du 6 mai. Ils verseront une somme d'un franc par quinzaine pour soutenir les camarades renvoyés, qui n'auront pas ainsi à quitter le pays ni à souffrir de la faim.

Les camarades syndiqués déclarent la grève terminée, et ils rentrent au travail, plus que jamais groupés au Syndicat.

Ils lèvent la séance aux cris de : « Vive la grève ! Vive la révolution sociale ! »

Le referendum minier
Deuxième scrutin

Paris, 5 mai. — Aujourd'hui a lieu dans les centres miniers, en dépit de la reprise du travail annoncée à Monteau, le deuxième scrutin du referendum sur la question de la grève générale ordonné par M. Cotte, secrétaire de la Fédération des mineurs, pour trancher la question des abstentionnistes de dimanche dernier.

Comme on le verra par les premières dépêches, quelques centres ont estimé qu'en présence de la fin du conflit de Monteau, il n'y avait pas lieu de procéder au referendum.

Douai, le 5 mai. — Le Conseil général des mineurs du Nord, a décidé d'ajourner le referendum qui devait avoir lieu aujourd'hui dans les concessions d'Aniches, Lourches, Azincourt, l'Escarcelle et Flines.

Aniche, le 5 mai. — Les délégations des mineurs du bassin d'Aniche, réunis à Sin-le-Noble, ont décidé qu'il n'y avait pas lieu de procéder au referendum. En conséquence, il n'y a pas de vote.

Marseille, 5 mai.— Ce matin a eu lieu le referendum des mineurs dans le bassin de la Grand-Combe, Alais et le Sud-Est.

La question a créé depuis mardi une vive agitation dans les centres miniers.

A ST-ÉTIENNE

Saint-Etienne, 5 mai. — Nous avons connu ici d'assez bonne heure le vote émis au cours des deux réunions de ce matin par les grévistes de Monteau. En somme l'objet de la réunion du conseil fédéral n'a plus d'objet. Elle s'est néanmoins ouverte à trois heures.

Etaient présents : MM. Joucaviel, délégué de Carmaux ; Burat, délégué de l'Allier ; Buissounier, du Puy-de-Dôme ; Evrard, du Pas-de-Calais ; Baixant, d'Anzin ; Merset et Bonnin, de Montceau. M. Bonnin remplaçant MM. Meulien et Escalier de Saint-Etienne. La délibération est secrète on dit qu'elle se terminera assez tard.

L'opinion des journaux sur la fin de la grève de Montceau

Tous les journaux s'occupent, aujourd'hui, de la détente signalée parmi les grévistes de Monteau :

Le « Radical » estime qu'il est à peu près certain que, par suite de la décision des grévistes de Monteau, la grève générale sera remise pendant longtemps.

M. Jaurès écrit dans la « Petite-République » :

« C'est sous les auspices de leur Syndicat, c'est donc, si je puis dire, sous la garantie de leur propre puissance que les ouvriers de Monteau vont reprendre le travail, grandis et mûris par l'épreuve, fortifiés par le sentiment exact de leur force de solidarité.

» Là est la victoire ! »

M. Cornély, dans le « Figaro », se réjouit de la fin de la grève de Monteau, parce que la reprise du travail évitera des souffrances individuelles :

« Cette grève malheureuse n'aura pas été inutile, dit la « République » ; la leçon est rude, qu'elle soit comprise. »

De l'« Echo de Paris » : Les mineurs de Monteau garderont le souvenir de cette épreuve douloureuse où ils ont, trop évidemment, joué le rôle de dupes.

L'« Autorité » écrit : « Les malheureux grévistes de Monteau ont été trahis, trahis par leurs chefs, qui se vantaient de les conduire à la victoire, mais qui ne pouvaient que leur faire essuyer le plus pénible désastre. »

Le « Temps » estime que les résultats de cette longue grève sont nuls.

« De l'aveu même du syndicat, les ouvriers auraient pu reprendre le travail, dès le 13 mars, aux conditions où ils le reprendront demain, et voilà donc au moins sept semaines qu'ils se serrent le ventre pour le roi de Prusse. Non seulement les ouvriers n'ont rien gagné à la grève, mais ils y ont perdu. »

La « Liberté » a la même opinion :

« Bafoués, roulés, bernés par les meneurs ministériels, les infortunés grévistes de Monteau reprennent demain le travail. Ils n'ont rien obtenu de ce que leur avaient promis les grands bénéficiaires de leur crédulité ».

Les « Débats » croient que la fin de la grève a été voulue par les ministériels pour sauver le Cabinet, qui se serait trouvé en mauvaise posture à la rentrée des Chambres. »

LE JEUNE HOMME COUPÉ EN MORCEAUX
Nouvelle piste abandonnée

Paris, 5 mai. — Nous avons raconté comment on avait cru un instant avoir retrouvé l'identité du jeune homme coupé en morceaux. Le parquet de Meaux avait signalé la disparition d'un nommé Leroux, âgé de dix huit ans, qu'on n'a pas revu depuis l'époque du crime. Cette piste a été abandonnée presque aussitôt. On a reconnu, en effet, que le jeune Leroux, avait, à la figure et aux bras, des taches de vin; or, rien de semblable ne se trouvait sur les morceaux du cadavre découverts dans la rue des Plâtrières et dans la rue du Faubourg Saint-Denis.

LES TROUBLES D'ALGER
Une lettre de M. Jonnart

Paris, 5 mai. — M. Jonnart, gouverneur général d'Algérie, adresse d'Antibes au « Temps » qui la publie dans son numéro de ce soir, la lettre suivante :

« Monsieur le Directeur,

» Le « Temps » a raison d'observer que l'opinion, sur le continent, est fatiguée du bruit des scènes tumultueuses qui se répètent trop souvent à Alger. J'ai dit qu'il faut que cela cesse, et cela cessera. Mais j'ai le devoir de déclarer, pour l'honneur de l'Algérie, que ces incidents profondément regrettables sont aujourd'hui le fait d'une minorité infime dans la population d'Alger, et que la grande majorité des habitants réprouve et flétrit le désordre. Dans le reste de l'Algérie, des manifestations significatives, dont j'ai été profondément ému, témoignent d'un grand esprit d'apaisement et de travail.

» Le commerce général de la colonie atteint annuellement près de 600 millions, et il convient de considérer qu'à côté de quelques fauteurs de désordre, que la justice voudra décoiment traiter avec moins d'indulgence, les travailleurs sont légion, et quels travailleurs ! patients, énergiques, entièrement dignes de l'estime et de la sollicitude de la mère-patrie.

» Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués et dévoués.

» JONNART. »

LE DRAME DE CORANCEZ
Nouvelles pistes

Chartres, 5 avril. — Le juge d'instruction, quoique fortes que soient ses présomptions contre Brière, ne néglige aucune des pistes qui lui sont indiquées. C'est ainsi qu'il avait cherché un jeune homme qui aurait tenu, le lendemain du crime, dans une commune des environs, des propos qui parurent suspects.

Il avait d'autant plus été remarqué qu'il portait sur ces vêtements des traces de sang et qu'il avait à la main une légère blessure. Ce jeune homme a été entendu hier ; c'est un garçon très honorablement connu, habitant Chartres, et qui a pu facilement donner l'emploi de son temps pendant la nuit fatale.

Le parquet s'occupe de suivre la piste indiquée par Mme Destas, sœur de Brière, Mme Destas, on le sait, prétend que Brière est victime d'une vengeance ; le 24 juin 1876 un individu assassinait la tante de Brière, Mme veuve Julienne, et blessait la future femme de Brière, qui habitait avec elle dans la maison même où s'est déroulé le drame de ces jours derniers.

Cet individu nommé Lejarre, était le parrain de Mme Brière. Mme Destas l'accuse également d'être l'auteur de l'incendie qui brûla, en 1887, une partie de la ferme de Brière. Cette piste est considérée comme peu sérieuse. Lejarre ayant, après trois mois de prévention, bénéficié, en 1876, d'une ordonnance de non-lieu. Il est recherché cependant.

Il y a encore une autre piste sur laquelle toutefois nous ne donnerons, pour le moment, aucun détail précis, ne voulant pas gêner l'instruction. Le maire de Corancez a reçu, samedi, une lettre signée, cette fois, d'un nom facile à contrôler ; la lettre vient d'une ville que nous désignerons par T... L'auteur y raconte une conversation qu'il a entendue entre des individus qu'il suppose être les meurtriers des enfants de Brière.

A coup sûr le signataire de cette lettre est sincère. Sa bonne foi a-t-elle été surprise par de nouvaux fumistes ou tient-on enfin la clef de cette mystérieuse affaire ? C'est ce que nous saurons bientôt, le parquet de Chartres ayant envoyé au commissaire de police de T... l'ordre de rechercher les individus en question.

LE « PREMIER MAI »

A ROUBAIX

Les « 1er mai » roubaisiens se composent toujours de deux parties : les manifestations politiques proprement dites et les réjouissances populaires.

Jamais, depuis que nos révolutionnaires ont inventé pour les besoins de leur propagande, la fête qu'ils intitulent faussement « Fête du Travail », ces cortège socialistes n'avaient été aussi maigres, aussi piteux, aussi insignifiants que ceux qui ont parcouru, dimanche, les rues de Roubaix. Les militants eux-mêmes se sont abstenus d'y participer et avec les deux fanfares, et les groupes la « procession rouge » ne comprenait que deux cents personnes environ.

Elle a passé d'ailleurs, au milieu de l'indifférence générale.

Constatons donc que l'appel si chaleureux lancé par la section roubaisienne du P. O. F. n'a pas eu grand écho dans la population.

Décidément nos collectivistes doivent chercher autre chose pour leur journée-réclame.

Quant aux réjouissances populaires, les Roubaisiens qui les paient, en ont profité, assez largement. On aurait mauvaise grâce de leur en faire un grief.

Les concours de pinsons

Dès la première heure, dimanche matin, des concours de pinsons ont eu lieu dans différents quartiers, en voici les résultats :

Chez M. Gustave Thieffry, rue des Longues-Haies, 347, il y a eu cinquante-deux amateurs qui ont concouru. — 1er prix, Julien Albert, 550 coups; 2e prix, nombre supposé, Auguste Decock, 150 coups; 3e prix, id., Pierre Romain, 19 coups; 4e prix, bas nombre, Aimable Fontaine, 8.

Chez M. Fidèle, rue des Longues-Haies, trente-deux cages ont été posées. — 1er prix, Emile Meurisse, 421 coups; 2e prix, Jules Nys; 3e prix, Vincent Nys, 125 coups; 4e prix, bas nombre, Adolphe Reynaert.

Chez M. Louis Drumont, rue Archimède, quarante-cinq cages. — 1er prix, Crits 737 coups; 2e prix, Degand; 330 coups; 3e prix, Belot, 36 coups; 4e prix, bas nombre, Batyt, 8 coups.

Chez M. Louis Brunel, rue de la Barbe-d'Or, trente-six pinsons. — 1er prix, haut nombre, Jules Voussens, 483 coups; 2e prix, nombre supposé, Vandecruysse père, 44 coups; 3e prix, id., Vandakerkove, 145 coups; 4e prix, bas nombre, Vandecruysse fils, 14 coups.

Chez M. Cyrille Lepers, rue du Fontenoy, il y a eu dix-sept concurrents. — 1er prix, Emile Declercq, 556 coups; 2e prix, Pierre Jacquart, 192 coups; 3e prix, Louis Tavernier et Célestin Dhooye; 4e prix, bas nombre, Louis Loufeld, 7 coups.

Chez M. Hector Vanmullem, rue de l'Epeule, trente-sept cages ont été posées. — 1er prix, Robert Duvillier, 768 coups; 2e prix, nombre supposé, Paul Verhelle, 296 coups; 3e prix, id., J.-B. Montois, 130 coups; 4e prix, bas nombre, Henri Meyers, 35 coups.

Chez M. Edouard Delmarle, rue de la Makellerie, trente et un amateurs ont pris part. — 1er prix, Paul Coqu, 634 coups; 2e prix, nombre supposé, Pierre Dewys, 144 coups; 3e prix, id., Lempereur; 4e prix, bas nombre, Henri Guermese.

Chez M. Alfred Bayard, rue Daubenton, cinquante-deux cages. — 1er prix, nombre supposé, Edouard Delporte, 21 coups; 2e prix, bas nombre, Henri Caue, 2 coups; 3e prix, tiré au sort, Julien Vallée, 9 coups; 4e prix, Victor Garin, 1 coup; 5e prix, Henri Catel, 515 coups.

Chez M. J.-B. Lambaert, rue de la Conférence, dix-huit pinsons ont pris part au combat. — 1er prix, Charles Mouscroq, 255 coups; 2e prix, nombre supposé, Théophile Delmotte, 15 coups; 3e prix, Honoré Pierre, 125 coups; 4e prix, bas nombre, Désiré Gauffette, 5 coups.

Chez M. Victor Rassaert, fort Mulliez, vingt-sept engagements. — 1er prix, Trompette, 312 coups; 2e prix, Sombre supposé, Hubert Boquet, 189 coups; 3e prix, id., Verrulst, 71 coups; 4e prix, bas nombre, Fillières, 9 coups.

La manifestation au cimetière

Les divers groupements révolutionnaires ont fait, dans la matinée, une manifestation au cimetière, sur la tombe des victimes du travail. C'est un point qui est inscrit dans le programme, tous les ans.

Cette manifestation qui réunissait, au début du socialisme à Roubaix, une foule énorme, n'est plus suivie, depuis quelques années, que par une poignée de fidèles, en dehors des sociétés musicales dépendant du Comité exécutif du parti.

Il en a encore été de même, cette année et la manifestation-réclame a, une fois de plus, piteusement avorté.

Le cortège s'est formé, boulevard de Belfort, dans la cour de la Coopérative « La Paix ». Il s'est mis en marche à dix heures et demie.

La fanfare des trompettes « la Renaissance » ouvre la marche ; elle est suivie de la chorale « la Solidarité », de la fanfare « la Paix » et de la section de la Libre-Pensée « Ni Dieu, ni Maître ».

Marche enfin la section roubaisienne du parti guesdiste, en tête de laquelle nous remarquons les adjoints au Maire, Thérin, Bailleul et Van Waerebeke.

En dehors des sociétés, il y avait une petite centaine de personnes, moins encore que l'on passé (il y en avait alors exactement 112).

Sept couronnes d'un rouge sang de bœuf offertes par les syndicats et la Libre-Pensée étaient portées devant les manifestants.

Le cortège descend au pas d'un enterrement le boulevard de Belfort, la rue de Lannoy, traverse la place de la Liberté et longe la Grande-Rue jusqu'à la place Chaptal.

Sur le parcours les fanfares jouent des airs funè-

FEUILLETON DU 7 MAI 1901. N° 15

LE SERGENT RENAUD

Par PIERRE SALES

PREMIERE PARTIE

VI. — (SUITE)

» — Et vous, monsieur ?

» Cette question, posée par la jeune fille, me bouleversa. Pouvais-je répondre que j'étais le marquis de Villepreux, rompre d'un seul mot cette petite intrigue charmante qui me ravissait ? Dire mon nom, c'était élever une barrière absolue entre mon inconnue et moi. Elle devait me croire aussi dans une modeste situation ; je fis un mensonge :

» — Je suis étudiant en droit...

» La grand'mère me dévisagea, pressentant le mensonge ; elle ne me trouvait pas assez jeune. J'ajoutai, tout embarrassé :

» — C'est-à-dire que j'ai fini mon droit depuis longtemps ; je suis avocat... Seulement, je reste encore à Paris pour terminer mes études de doctorat avant de retourner en province...

» Je mentais bravement, en regardant la jeune fille moi qui croyais ne pas savoir mentir ; mais j'étais timide, au fond, je n'osais pas lui demander son nom de famille, je savais simplemnet qu'elle s'appelait Marie, et cela me suffisait. Je la fis danser une seconde fois, et lui demandai si elle n'avait pas d'autre famille que sa grand'mère.

» — Non, monsieur. Mon père est mort pendant la guerre de Crimée ; ma mère, brisée par le chagrin, l'a suivit bientôt, et nous sommes restées toutes les deux seules.

» Ce souvenir de la guerre de Crimée m'avait rendu pensif; j'avais peut-être connu le père de cette jeune fille. J'aurais eu bien envie de lui poser d'autres questions, mais cela l'aurait attristée. Quand je la ramenai à sa place, la grand'mère me jeta un regard inquiet. Devinait-elle en moi le menteur ? Et elles partirent aussitôt ; la jeune fille n'exprima aucun regret de quitter le bal ; mais elle m'adressa un charmant sourire.

» Ma mère, ma vie était changée.

» J'ai insisté sur tous les détails de cette première rencontre pour bien vous faire voir qu'il n'y a pas eu, chez celle que j'aime aujourd'hui avec passion, l'ombre d'une coquetterie. Je passe sur toutes les ruses du jeune homme amoureux qui veut, à tout prix, rejoindre une jeune fille. Ma vieille habileté de mondain ne m'a que trop servi. Le soir même je savais d'adresse de ces deux femmes. Un mois après, j'avais tout un nouvel état-civil, j'étais devenu M. Jean Berthier, avocat ; et pour plus de sûreté, j'avais loué un modeste logement au quartier Latin et j'y avais fait transporter une pile raisonnable de livres de droit. Je voulais tout prévoir, soutenir jusqu'au bout mon mensonge... ou du moins le soutenir jusqu'au moment où je jugerais nécessaire de dévoiler la vérité.

« Six semaines après le bal, je pénétrais dans l'intérieur des deux femmes. Je ne vous dirai pas toute la diplomatie que j'avais déployée pour cela ; dans le bal, subissant l'influence générale, elles avaient été aimables, presque accueillantes ; rentrées dans la vie intime, elles étaient terriblement défiantes. Mais je m'étais montré si respectueux, si soumis, me donnant pour un provincial qui s'ennuie à Paris et à qui manque la vie de famille, qu'elles avaient consenti à me recevoir. Je n'oublierai jamais l'impression de bonheur tranquille que j'éprouvai dans ce logement où la pauvreté est jolie, coquette ; les fenêtres garnies de rideaux brodés par Marie, et, sur le rebord, les petites caisses vertes renfermant des fleurs ; tous les modestes meubles, d'une propreté méticuleuse ; et la grande table sur laquelle elle exécute les travaux que lui confie une importante maison de lingerie.

« Figurez-vous enfin mon émotion quand, dans une pâle photographie agrandie, je retrouvai, suspendu au mur, le portrait de ce brave capitaine à qui je dois la vie, et dont vous avez vainement cherché la famille pour lui prouver votre reconnaissance.

» — Quel est cet officier, mademoiselle

» — Mon père.

» — Ne m'avez-vous pas dit qu'il était mort en Crimée ?

» — Oui, monsieur, répondit la grand'mère.

» En ce moment, je tremblais comme un enfant.

» Je balbutiai :

» — Dans quelle bataille ?

» — Dans une des attaques du Mamelon-Vert.

» Et, fièrement, en noble Française, cette vieille femme me raconta la mort de son fils :

» — L'officier qui portait le drapeau était tombé frappé par un éclat d'obus ; le lieutenant avait été emporté à l'ambulance. Le drapeau fut relevé par un sergent, un nommé Jean de Villepreux, dont mon fils m'avait parlé dans sa dernière lettre. Il paraît que ce Jean de Villepreux, qui est marquis, je crois, était d'une bravoure indomptable ; et huit jours avant, il avait sauvé la vie à mon fils. Mon fils l'aimait donc beaucoup ; et, dans sa dernière lettre il en parlait avec autant d'orgueil que s'il eût été son enfant. Villepreux eut à peine relevé le drapeau que les ennemis se ruèrent sur lui, il allait sans doute être tué aussi ; mais mon fils lui fit un rempart de son corps — je vous dis là des mots du rapport officiel. — Et c'est mon fils qui fut tué !

» Ah ! quelle sotte pensée m'a arrêté ce jour-là ! Je brûlais de l'envie de me précipiter aux genoux de cette pauvre mère, de m'écrier : C'est moi, ce Villepreux ! C'est moi qui ai reçu le dernier soupir de votre enfant ! C'est pour moi qu'il est mort J'eus peur qu'elle ne m'arrêtât par ces mots : Vous nous avez donc menti ? Et je continuai mon rôle de Jean Berthier.

» — Mais ces Villepreux ont dû vous être bien reconnaissants ?... balbutiai-je.

» — Sans doute, monsieur, répondit-elle de la façon la plus naturelle ; mais il y a des reconnaissances qui pèsent à ceux qui en sont l'objet. En apprenant la mort de son mari, ma belle-fille, qui était très délicate, tomba gravement malade, dans le Midi, où je l'avais conduite ; elle mourut. La guerre finie, j'accomplis un douloureux pèlerinage : j'allai en Crimée, prier sur cette terre qui m'avait ravi mon fils. Quand je revins en France, j'appris au ministère de la guerre que madame de Villepreux et son fils m'avaient activement recherchée ; on n'avait pas pu leur donner mon adresse, je n'en avais pas laissé. Je priai qu'on ne la leur communiquât jamais. Sans doute, cette dame, aussi riche que bonne m'a-t-on dit, aurait voulu me secourir ; j'en aurais été humiliée. Qu'avait fait mon fils, après tout, sinon son simple devoir de Français ? Entre gens de cœur, à la guerre, on se sauve la vie chaque jour. Justement, M. de Villepreux avait sauvé une fois la vie à mon fils ; nous étions quittes. Et puis, monsieur, j'étais jalouse de cette mère, qui avait conservé son fils, tandis que j'avais perdu le mien ; cela m'aurait fait du mal de la voir, surtout de voir le fils. J'eus tort, monsieur, je fus trop fière. Les secours accordés par le ministère sont bien faibles, bien insignifiants ; je ne connaissais personne qui pût me soutenir. Et j'eus bien du mal à élever ma chère petite-fille. Une femme gagne si peu ! Enfin, ces mauvais jours sont passés, et l'aisance est entrée chez nous quand ma petite-fille a pu m'aider de ses petits doigts de fée. Nous n'avions même pas la dot de ma belle-fille, mon fils l'avait dépensée peu à peu pour gâter sa femme...

» La bonne vieille essuya deux grosses larmes qui coulaient lentement sur ses joues, et, reprenant une allure enjouée :

» — Nous nous sommes donc tirées d'affaire, monsieur, sans l'aide de personne. Et mon fils, qui était si fier, doit être bien content là-haut, parce que nous n'avons jamais reçu d'aumône. — Voilà notre histoire, monsieur. Tant pis pour vous, si elle vous a ennuyé; mais il ne fallait pas nous demander ce que c'était que ce portrait !»

» Connaissez-vous, ma mère, quelque chose de plus touchant que ce récit. J'étais ému jusqu'aux larmes. Et je ne trouvai que ces paroles :

» — Mademoiselle, comme vous devez être orgueilleuse de votre père !

» — Oh ! oui, monsieur ; c'est mon défaut.

» — Et elle n'en a pas d'autre, ajouta la grand'mère.

» Si vous aviez assisté à cette scène, ma mère chérie, je n'aurais pas besoin de vous écrire aujourd'hui cette longue confession, vous auriez deviné l'amour profond, durable, qui naissait en moi.

(A suivre). PIERRE SALES.